

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Bulletin d'information n°5 - décembre 2013

Le projet de Banque d'expertise est prolongé jusqu'en décembre 2014 grâce à un nouveau financement de l'Union européenne. Cette extension permettra d'assurer la pérennité des missions d'assistance technique réalisées dans 13 pays en développement, le partage des expériences et la capitalisation des enseignements tirés. Des missions de suivi sur le terrain auront lieu au Burkina Faso, au Cambodge, au Niger et au Viet Nam, tandis qu'un suivi à distance est prévu pour les 9 autres pays.

- ❖ Vous pouvez dès à présent consulter la publication « Renforcer la gouvernance de la culture pour créer des opportunités de développement » du Projet de Banque d'expertise UNESCO-UE. Cette publication présente les résultats atteints ainsi que les défis rencontrés suite à la réalisation des 13 missions d'assistance technique en 2012. La version électronique peut être téléchargée à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002246/224634F.pdf>
- ❖ Le [rapport de l'atelier des experts](#) qui s'est tenu à Paris les 23 et 24 mai 2013, « Avons-nous réussi à créer des opportunités pour une meilleure gouvernance de la culture pour le développement ? », est également disponible. Cet atelier a permis aux experts de partager leurs expériences vécues, d'identifier les défis rencontrés et les possibilités pour l'avenir du projet.
- ❖ Enfin, le [rapport de l'évaluation externe](#) du Projet de Banque d'expertise est également disponible. Il a été transmis comme document d'information de la 7^{ème} session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Grâce au soutien financier de l'Union européenne et à l'expertise de l'UNESCO, ce projet de Banque d'expertise a dédié 1,5 million d'euros depuis 2010 à la création d'un groupe d'experts et la réalisation de 13 missions d'assistance technique et de leur suivi dans des pays en développement d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Cet exemple de mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la Diversité des expressions culturelles aux niveaux national et local démontre l'importance accordée par l'Union européenne et l'UNESCO à la promotion de la culture comme un facteur clé de développement durable.



Pour plus d'informations concernant les missions d'assistance technique, les activités de suivi et la rencontre des experts, veuillez consulter notre site Internet: www.unesco.org/culture/fr/culturegov